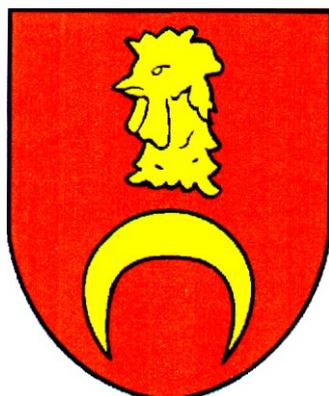


COMMUNE DE GUNDOLSHEIM

HAUT RHIN

NUMERO 82

JUILLET 2018



BULLETIN COMMUNAL

Sommaire :

Informations communales	2-3
Les finances	4-5
L'analyse de l'eau potable	6-7
Informations diverses	8-11
La page des associations	12-16

Le mot du Maire

**Chères concitoyennes,
chers concitoyens,**

En 2018, les routes départementales passent à 80 km/h en juillet, et nos routes communales, à 30 km/h dans tout le village.

Le débat d'une zone centrale à 30 km/h a eu lieu, mais la dangerosité mérite d'être améliorée dans toute la commune, quelques chiffres, pour s'en convaincre :

- Un choc piéton est mortel à 80% à 50km/h et à 10% à 30 km/h.
- La distance de freinage par temps sec passe de 29m à 14m en voiture et de 104m à 38m pour un bus.

Le temps de trajet, augmente de seulement 40 secondes pour rentrer chez soi, une bonne habitude à prendre pour sauver des vies.

La rentrée scolaire 2018-2019 s'effectuera à nouveau avec 4 jours de présence à l'école au lieu de 4,5 jours, sans cours le mercredi, en cohérence avec l'ensemble des écoles de la Communauté de Communes.

Le PLU arrive à son terme avec l'enquête publique finalisée et son rendu pour fin du mois. La délibération du Conseil Municipal sera prise pour approbation en Septembre 2018.

Les manifestations festives de cet été avec la soirée tricolore du 7 et le Marché aux Puces du 8 juillet du FCG, ainsi que la Gundo'Bylette des 11 et 12 Août de l'Amicale des SP, feront plaisir aux petits et aux grands, sans oublier les animations automnales du repas choucroute de la Fabrique d'Eglise.

Bonnes vacances à toutes et à tous, et bonne lecture.

Didier VIOLETTE



La Commune à votre service

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

lundi et vendredi de 14 h à 19 h

mardi et jeudi de 14 h à 18 h

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MM. Didier VIOLETTE, Maire, Jean-Pierre DALLER et Dominique HUEBER, Adjoint au Maire, sont à votre disposition le lundi ainsi que le vendredi de 18 h à 19 h.

Il est préférable de prendre rendez-vous.

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

En révision depuis 2015, le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU) a enfin pu être mis à l'enquête publique du 14 mai au 14 juin dernier. M. Christian Zimmermann, commissaire-enquêteur, dispose maintenant d'un délai d'un mois pour déposer ses conclusions. Le Conseil municipal pourra ensuite définitivement approuver le nouveau PLU.



LIMITATION DE VITESSE A 30 KM/H

Afin d'augmenter la sécurité dans la traversée du village, le Conseil municipal a décidé de limiter la vitesse à 30 km/h dans toute la commune. Des panneaux 30 seront donc installés prochainement à chaque entrée d'agglomération.

BALAYAGE DES CANIVEAUX

La Communauté de Communes n'assurant plus le service de balayage des caniveaux, c'est donc la Commune qui va assurer la continuité du service. Un passage dans l'ensemble des rues du village est prévu : **lundi 2 juillet**. La partie centrale du village (rue Principale, rue de Munwiller et une partie de la rue de Merxheim) fera l'objet d'un passage supplémentaire **lundi 3 septembre**. Un troisième passage dans l'ensemble du village sera réalisé **lundi 12 novembre**.

Merci de bien vouloir noter ces dates et de profiter du passage de la balayeuse pour balayer le trottoir devant chez vous et surtout de ne pas stationner de véhicules sur la voie publique les jours de passage.

La Mairie sera fermée du 9 au 13 juillet 2018.

Une permanence sera assurée par M. Patrice Wucher, secrétaire de la mairie de Westhalten le mardi et vendredi et 15h à 17h.

ECOLE :

RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS

Suite au sondage réalisé par l'équipe enseignante auprès des parents d'élèves, le Conseil d'école a sollicité le retour à la semaine des 4 jours à compter de la rentrée de septembre 2018.

En accord avec le périscolaire de Rouffach, le Conseil municipal a donc validé le retour à la semaine des 4 jours de classe : lundi, mardi, jeudi et vendredi aux horaires suivants :

8h-11h20 et 13h30-16h10

et ce à compter de la prochaine rentrée scolaire fixée au lundi 3 septembre 2018. La garderie du matin, assurée par l'aide maternelle et un agent du service technique, ne sera donc plus nécessaire puisque les enseignants seront présents à 7h50.



TRAVAUX DANS LA TRAVERSEE DU VILLAGE

Le Département du Haut-Rhin a programmé la pose d'une nouvelle couche de roulement dans la traversée du village : rue de Rouffach, rue Principale et rue de Munwiller. Ces Enrobés Coulés à Froid (ECF), d'une épaisseur de 1 à 2 cm, seront mis en œuvre directement sur les enrobés existants sans décapage. Les travaux seront réalisés durant l'été par l'entreprise Eurovia.



BAIL DE PECHE

Le Conseil municipal a accordé un bail de pêche à l'Association agréée de pêche de Rouffach (AAPPMA) pour la partie de la Lauch située sur le ban communal. L'objectif de l'association est de valoriser cette rivière de 2^{ème} catégorie par des réempoissonnements.

EXPLOITATION DE LA LICENCE IV

La Commune a fait l'acquisition de la Licence IV de l'enseigne « Au Tonneau d'Or » tenue auparavant par la famille Reinhard. Afin de conserver la licence, qui doit être exploitée au moins tous les 5 ans, l'ouverture d'un bistrot éphémère a été confiée cette année, à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers. Le « Gundo'Bar » a donc ouvert à la salle des fêtes durant 2 jours. L'ambiance était très conviviale et les habitants ont pu se retrouver autour d'un verre pour discuter ou faire une partie de cartes.

CHANGEMENT DU LOCATAIRE DU LOT 1 DE LA CHASSE

M. Ruedi Gruter, locataire du lot de chasse n°1 a souhaité se retirer de la chasse, il a été remplacé par Mme Simone Meili, également ressortissante helvète, qui a repris le lot aux mêmes conditions que son prédécesseur.

REPLACEMENT DE LA PASSERELLE DE LA RUE DU MOULIN

La passerelle de la Lauch située à l'extrémité de la rue du Moulin a été emportée lors de la crue de janvier. Elle a été récupérée, mais, après vérification, elle n'est plus aux normes. Le Conseil municipal a donc décidé de faire réaliser une nouvelle passerelle par M. Krafft Serge de Westhalten pour un montant de près de 10 000 €. Elle sera installée au courant de l'été, elle sera rehaussée et les abords seront sécurisés.



La passerelle de la rue du Moulin a été emportée lors de la crue de janvier dernier.

TRANSFERT DE L'IMPOT DES PARTICULIERS DE LA TRESORERIE DE ROUFFACH VERS LE CENTRE DES IMPOTS DE GUEBWILLER.

Depuis le 1er janvier dernier le service des impôts des particuliers (impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières, contribution à l'audiovisuel) a été transféré au Centre des Impôts 10 rue du Général Gouraud 68500 Guebwiller Tel 03 89 74 93 51 Horaires d'ouverture : 8h15 à 11h45 et de 13h30 à 16h Fermé le mercredi et vendredi après midi.

Mail : sip.guebwiller@dgifp.finances.gouv.fr

La Trésorerie de Rouffach reste compétente pour l'encaissement des factures d'eau, d'assainissement et de transport scolaire. Adresse : 15 Place des Sports 68250 ROUFFACH Horaires d'ouverture : lundi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h mardi et mercredi de 8h30 à 12h. Tel : 03 89 49 61 07 Mail : t068018@dgifp.finances.gouv.fr

La page des FINANCES

TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil municipal a fixé différents tarifs selon le tableau ci-contre :

TARIFS 2018	€
Concession au cimetière - le m ² pour 15 ans	20
Concession au cimetière - le m ² pour 30 ans	40
Concession au columbarium : case pour 15 ans	500
Concession au columbarium : case pour 30 ans	800
Droit d'épandage au jardin du souvenir avec plaque	250
Droit de place : cirque - ventes diverses - marché	15
Photocopie	0.15
Stère de bois en fonds de coupe	16

SUBVENTIONS COMMUNALES VERSEES AUX ASSOCIATIONS ET AUX ÉCOLES

- Le Conseil Municipal a attribué une subvention annuelle de 300€ aux associations locales sur présentation d'un bilan financier. Les bénéficiaires : l'Amicale Villageoise, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, la Fabrique d'église, le Football Club, l'Union des Anciens Combattants et le Groupe Seniors
- 250 € ont également été versés au football club pour l'encadrement des jeunes licenciés sportifs.
- Enfin un crédit de fonctionnement de 42 € par élève a été attribué à chaque coopérative scolaire ainsi qu'une somme de 14 € par élève pour l'achat d'un cadeau de Noël.

La Commune va également prendre en charge le feu d'artifice qui sera tiré lors de la fête tricolore organisée par le football club le 7 juillet prochain près de la salle des fêtes.

IMPÔTS LOCAUX 2018

La Commune a maintenu les taux des taxes locales à leurs valeurs de 2017 tout comme la Comcom PAROVIC

	Commune	Communauté
* Taxe d'habitation	17.79 %	3.48 %
* Taxe sur foncier bâti	9.80 %	1.40 %
* Taxe sur foncier non bâti	59.82 %	7.13 %
* Cotisation Foncière des entreprises	22.84 %	1.24 %

Produit des 4 taxes pour la commune : 197 980 €

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est maintenu à 9%



COMPTE ADMINISTRATIF 2017 ET BUDGET PRIMITIF 2018

La colonne « Réalisé en 2017 » représente le compte administratif de l'exercice précédent.

La colonne « Budget 2018 » représente les prévisions budgétaires de cette année

SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRES

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé en 2017	Budget 2018
Charges à caractère général	142 761.84	178 400.00
Charges de personnel	187 478.04	204 500.00
Atténuations de produits	68 407.00	70 000.00
Autres charges gestion courante	61 924.35	66 900.00
Charges financières	2 620.04	2 800.00
Charges exceptionnelles	810.00	1 000.00
Dépenses imprévues Fonct	0.00	10 935.42
Total des dépenses réelles	464 001.27	534 535.42
Virement à la sect° d'investis.	94 972.61	10 455.40
Opérations d'ordre entre sections	0.00	0.00
Total des dépenses d'ordre	94 972.61	10 455.40
TOTAL DES DEPENSES	558 973.88	544 990.82

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé	Réalisé en 2017	Budget 2018
Atténuations de charges	95.00	0.00
Produits des services	19 873.09	25 300.00
Impôts et taxes	281 500.19	284 700.00
Dotations et participations	183 650.62	130 800.00
Autres produits de gestion	7 509.64	1 500.00
Produits financiers	3.96	0.00
Produits exceptionnels	2 964.00	0.00
Total des recettes réelles	495 596.50	442 300.00
Résultat reporté	166 068.20	102 690.82
TOTAL DES RECETTES	661 664.70	544 990.82

SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Réalisé en 2017	Budget 2018
Résultat reporté	0.00	32 918.51
Immobilisations incorporelles	24 215.83	17 299.88
Subventions d'équipement versées	0.00	56 200.00
Immobilisations corporelles	110 825.85	116 406.15
Immobilisations en cours	163 393.67	287 603.47
Remboursement d'emprunts	15 468.88	16 700.00
TOTAL DES DEPENSES	313 904.23	527 128.01

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Libellé	Réalisé en 2017	Budget 2018
Subventions d'investissement	22 744.60	228 700.00
Emprunts et dettes assimilées	0.00	150 000.00
Dotations fonds divers réserves	98 493.41	42 000.00
Excédents de fonctionnement	38 438.79	94 972.61
Produits des cessions		1 000.00
Total des recettes réelles	159 676.80	516 672.61
Virement de la section de fonct.	0.00	10 455.40
Opérations d'ordre entre sections	400.00	0.00
Total des recettes d'ordre	400.00	10 455.40
Résultat reporté	121 308.92	0.00
TOTAL DES RECETTES	281 385.72	527 128.01



QUALITÉ DE L'EAU POTABLE

Vous trouverez ci-après, les résultats des dernières analyses d'eau



Service Veille et Sécurité sanitaires et environnementales
Courriel : ARS-GRANDEST-DT68-VSSE@ars.sante.fr
Téléphone : 03 69 49 30 41
Fax : 03 89 26 69 26



MAIRIE DE GUNDOLSHEIM
24 RUE PRINCIPALE

68250 GUNDOLSHEIM

EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : **CONTROLE SANITAIRE**

GUNDOLSHEIM

Prélèvement et mesures de terrain du 12/03/2018 à 11h12 réalisé pour l'ARS Alsace par le CAR

Nom et type d'installation : GUNDOLSHEIM (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : DIST. GUNDOLSHEIM - GUNDOLSHEIM (ECOLE MATERNELLE ROBINET LAVABO WC FILLE)

Flaconnage C.A.R.

Code point de surveillance : 000002186

Type d'analyse : D1

Numéro de prélèvement : 06800109670

Référence laboratoire : CAN1803-2233

Conclusion sanitaire

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Colmar, le 28 mars 2018

Pour le Directeur Général,
L'ingénieur d'études sanitaires





PLV n° 06800109670

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Mesures de terrain						
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL						
Température de l'air	8,9	°C				
Température de l'eau	8,8	°C				25
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE						
pH	7,1	unitépH			6,5	9,0
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION						
Chlore libre	<0,02	mg/LCl ₂				
Chlore total	<0,02	mg/LCl ₂				

PLV n° 06800109670

	Résultats	Unité	Limites de qualité		Références de qualité	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire						
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES						
Aspect (qualitatif)	0	qualit.				
Coloration après filtration simple	<2,5	mg/L Pt				15,0
Odeur (qualitatif)	0	qualit.				
Saveur (qualitatif)	0	qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	0,18	NFU				2,0
MINERALISATION						
Conductivité à 25°C	214	µS/cm			200	1100
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.						
Cuivre	0,0171	mg/L		2,0		1
Nickel	0,34	µg/l		20,0		
Plomb	<0,05	µg/l		10,0		
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES						
Ammonium (en NH ₄)	<0,01	mg/L				0,1
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	7	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/100mL		0		
Escherichia coli /100ml -MF	<1	n/100mL		0		

INFORMATIONS DIVERSES**CONTRE LES CAMBRIOLAGES, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !****PROTÉGEZ VOTRE DOMICILE**

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.



Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur / extérieur, alarmes ou protection électronique).

N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés. Si vous perdez vos clés, changez de serrure.

Ne laissez pas vos clés sous le paillason, dans la boîte aux lettres, dans un pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.

De nuit, en votre absence, notamment en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage....

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile. Ne laissez pas des objets de valeurs (carte bancaire, chéquier, numéraire, clés de voiture, bijoux etc...) à vue.

Si vous avez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez les références de ces objets et conservez les factures.

IMPORTANT : Signalez à la Gendarmerie de votre domicile tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage (ex : Démarchage à domicile, appels téléphoniques suspects...)

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance (une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence).

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio....

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, Facebook ou autre réseau social sur internet.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou autre ligne.

IMPORTANT : Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence à la Gendarmerie ; des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement, en composant le 17, la Gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, signalements physique et vestimentaire...)

Avant l'arrivée de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- Ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre....
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte à la Gendarmerie ou commissariat de police de votre choix en vous munissant d'une pièce d'identité (ou pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers ou cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.



JE VEUX CONNECTER DES SERVEURS POUR SERVIR MON PAYS.

DAYMON
SOLDAT ET CHEF DE GROUPE DRÔNE

L'ARMÉE DE TERRE RECRUTE ET FORME 15 000 POSTES

SENGAGER.FR

VOTRE VOLONTÉ. NOTRE FIERTÉ.

ARMÉE DE TERRE

FLASH INFO DU CIRFA DE MULHOUSE

Tous ensemble pour l'emploi de nos jeunes !

Nos offres

Régionales : 129 postes à pourvoir

- 129 combattants d'infanterie
- 1 conducteur Poids-Lourd
- 5 Mécaniciens Auto
- 4 Secrétaires

Nationales :

- 922 postes en Août 2018
- De Dax à Strasbourg et de Fréjus à Vannes
- De Mécanicien à Combattant jusqu'à Spécialiste carburant

Le métier du mois

Chef d'équipe spécialiste télécommunication

Mission : veiller au bon fonctionnement d'un réseau de télécommunications

Chef d'équipe spécialiste télécommunication : s'assurer que le réseau fonctionne / prévenir ses dysfonctionnements / faire évoluer avec les dernières technologies.

Assurer la maintenance, identifier et réparer les pannes. Participer à la défense des sites d'implantation en France comme en mission et opération extérieure.

Vous participez également à l'instruction et à l'encadrement d'une section.

Comment ?

1. Devenir soldat par une formation initiale
2. Devenir technicien en télécommunication, formation sur nos matériels
3. Acquérir des savoir-faire spécifiques. Expertise réseau, télécommunications, informatiques, management...

Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées de Mulhouse
Du Lundi au Vendredi avec ou sans RDV au 1A Rue Vauban 68100 Mulhouse
Tél. : 03.89.60.51.43

Permanences : du Mardi au jeudi 2 Rue des Belges 68000 Colmar (à l'entrée du 152°RI).
Uniquement le mercredi pendant les vacances scolaires.
Tél. : 03.89.21.88.09

TOUS ENSEMBLE, AGISSONS !



Photovoltaïque : évaluer gratuitement votre potentiel de production et vos gains économiques avec le cadastre solaire !

Ne vous êtes-vous jamais demandé si vous pouviez produire de l'énergie chez vous, sur votre propre toit ?

Désormais, avec le tout nouveau cadastre solaire mis à votre disposition par le Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon, faites une simulation économique de votre projet en deux clics selon le potentiel solaire de production de votre toiture et sur 20 ans ! C'est un bon début pour se lancer dans la révolution énergétique de demain !

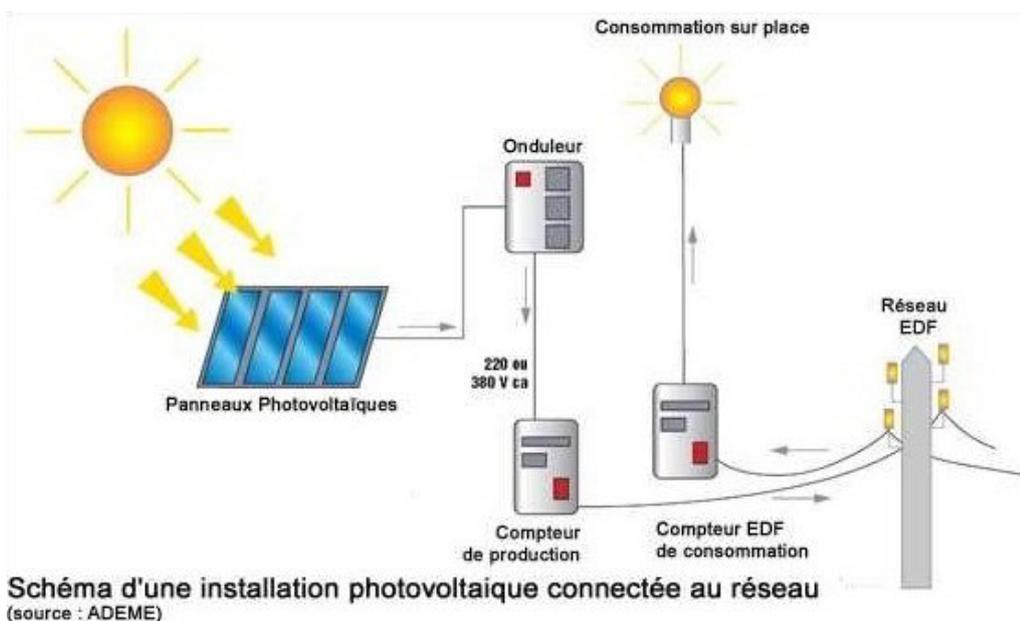
Consultez le site <https://rhin-vignoble-grandballon.insunwetrust.solar/> et contactez votre conseiller de l'Espace **INFO ENERGIE** du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon pour vous accompagner et répondre à vos interrogations.

Pour plus d'informations ou pour prendre RDV:

Espace Info Energie du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon

Espace du Florival 170 rue de la République 68500 Guebwiller 3^{ème} étage

Tél: 03.89.83.71.93





Vous avez une idée, vous êtes responsable d'une association, maire d'une commune, agriculteur, chef d'entreprise ou particulier...

PLUS DE 1 000 000 € A ATTRIBUER

Afin de donner un coup de pouce aux idées innovantes de notre territoire, les élus du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon se sont associés pour porter ensemble un programme européen (LEADER). Il s'agit avant tout de soutenir financièrement des projets locaux qui visent à dynamiser notre territoire

Quels projets peuvent être financés ?

Services et commerces de proximité jusqu'à 150 000 € ?

Quelques exemples :

Campagne de communication pour un nouveau commerce

Infrastructures : pôles multi-activité, commerces, activités favorisant la transition énergétique et l'économie circulaire

Applications et site internet

Moyens de transports : vélos, vélos électriques, transport à la demande, véhicule électrique de service

Infrastructure intermodales : parking relais et vélos, aire d'auto-partage, borne rechargement électrique, abris et stationnements, services de location/achats

Projets touristiques jusqu'à 30 000 €

Quelques exemples :

Valorisation des ressources touristiques et patrimoniales

Nouveaux hébergements et nouvelles activités de loisirs

Equipements et infrastructures : hébergements, aires de camping-car, espaces d'accueil et d'information, activités touristiques et patrimoniales, activités de loisirs, aire de pique-nique...

Formations des prestataires touristiques

Etudes de faisabilité pour de nouvelles activités

Projets agricoles jusqu'à 30 000 €

Quelques exemples :

Etudes, équipements et aménagements : filières lin, soja, chanvre, agrobiologie, fruits et légumes

Formation collective : performance de la production, mutualisations, complémentarités entre filières, nouveaux modes de commercialisation

Etudes préalables : point de vente collectif ou itinérant, restauration collective, drive fermier

Communication et valorisation des produits locaux

Investissements dans des modes de commercialisation : site internet, marchés, distributeurs, équipements des fermes auberges, AMAP

Une idée ? Une question ? Un seul contact !

Mail : leader@rhin-vignoble-grandballon.fr

Tél. : 03 89 83 71 90

Plus d'infos : www.rhin-vignoble-grandballon.fr

LA PAGE DES ASSOCIATIONS**Amicale villageoise Gundolsheim****Tennis de table loisirs**

Voilà, après un peu de stress pour la mise en place de l'activité, nous pouvons, depuis le mois d'avril, jouer au ping-pong à Gundolsheim grâce au soutien financier de l'amicale villageoise, la mise à disposition de la salle des fêtes par la commune ainsi que l'engagement des pongistes.

À ce jour nous comptons 15 adultes et 16 enfants tous niveaux confondus.

Les portes sont grandes ouvertes et la bonne humeur est au rendez-vous, alors avis aux amateurs.

Les jours d'ouvertures sont :

Lundi, pour les jeunes de 17h à 19h, en deux groupes

Jeudi, pour les adultes de 19h à 21h.

A noter qu'il n'y aura pas d'activité tennis de table du 9 au 26 juillet.

Nous rappelons qu'il est important de venir avec une paire de baskets pour salle et que des raquettes sont à disposition.

Le responsable, Jean-Luc NEMETH

Tel : 06 62 67 84 79

jeanlucnemeth@orange.fr



NOUVELLES DU FC GUNDOLSHEIM

Une défaite de l'équipe 1 (1-2 contre le FC BATTENHEIM) et un match nul de l'équipe 2 (3-3 contre le FC SOULTZ) viennent clôturer cette saison 2017-2018. Au niveau bilan, l'équipe 1 termine à la 7^e place et l'équipe 2 à la 9^e place. Le cycle retour fut meilleur que le cycle aller et ce pour les 2 équipes.

Seule certitude pour la prochaine saison, l'équipe 2 évoluera en « District 7 » (anciennement D1B). Pour l'équipe 1 nous sommes dans l'expectative. Avec la création d'un niveau entre la Promotion d'Honneur actuelle et la D1A, des changements pourraient intervenir. Nous saurons, aux alentours du 10 juillet, à quel niveau évoluera l'équipe 1.

L'équipe de vétérans se faisait plaisir certains vendredi soir lors de matchs amicaux et des moments de convivialité qui suivaient ces différentes rencontres.

Quant aux jeunes, ils évoluaient toujours dans les différentes équipes de l'Entente Vallée Vignoble avec des résultats encourageants.

Pour la saison 2018-2019, nous étofferons notre effectif en essayant de combler les manques de cette saison. Nous engagerons 2 équipes seniors et peut-être une équipe 3, si l'effectif nous le permettra. L'équipe de vétérans sera également reconduite. Les jeunes évolueront toujours au sein de l'Entente Vallée Vignoble.

Au cours de la saison le Comité s'est également étoffé avec l'intégration de nouveaux membres (dont des jeunes et des moins jeunes issus du village) qui assurent les différentes tâches et qui apportent de la fraîcheur, de nouvelles idées.

Au niveau extra sportif, la **Nuit Tricolore** se déroulera comme à l'accoutumée la veille de notre marché aux Puces, le **samedi 7 juillet** avec le traditionnel feu d'artifice, pris en charge par la Commune. Le **Marché aux Puces** drainera à nouveau du monde dans le village le **dimanche 8 juillet**. En espérant que la météo soit clémente durant ces manifestations.

Pour l'instant nous attendons avec impatience le début de la plus grande manifestation sportive, le Mondial de football qui se déroulera en Russie. Soyons fiers d'être français et soutenons nos Bleus !

Je souhaitais remercier tous ceux et toutes celles qui s'investissent pour le FC GUNDOLSHEIM, qui le soutiennent, nos différents partenaires locaux et bien évidemment la Commune pour son soutien.

Nous vous donnons rendez-vous pour la reprise de la compétition qui devrait intervenir au courant de la deuxième quinzaine du mois d'août.

Passez une très belle période estivale et bonnes vacances à tous.

**Le Président
Stéphane ABT**



NOUVELLES DES SAPEURS POMPIERS

La flambée des sapins est maintenant devenue une tradition à Gundolsheim et l'édition 2018 a remporté un beau succès. En effet de nombreux villageois sont venus participer à ce feu de joie qui marque la fin des festivités de Noël, autour d'un bon chocolat chaud ou d'un vin chaud qui réchauffe les mains et le cœur.

La Commune a fait l'acquisition de la licence IV, détenue auparavant par la famille Reinhard, qui exploitait le restaurant « Au Tonneau d'Or » à la sortie du village vers Munwiller. Afin de conserver la licence, l'exploitation doit être effective au moins tous les 5 ans. C'est dans ce cadre que nous avons donc ouvert cette année un bistrot éphémère, « le Gundo'Bar » qui a permis aux habitants de se retrouver autour d'un verre en toute convivialité.

Nous préparons activement la troisième édition de la Gundo'Bylette Vintage Festival, qui aura lieu les 11 et 12 août prochain à la salle des fêtes. Vous y retrouverez entre autres, nos courses de lenteur, courses de brouettes et notre expo vintage, sans oublier nos traditionnelles pizzas à déguster sans modération.

Le Président, Gilles HAEGELIN



Jeux de cartes ou discussions autour d'un verre lors de l'ouverture du Gundo'Bar

Fabrique de l'Eglise Sainte AGATHE

Au nom du Conseil de Fabrique et du Comité de Rénovation, nous souhaitons vous dire



d'avoir répondu si nombreux à notre appel lors de la Journée Asperges du 20 Mai, organisée pour la rénovation et l'entretien de l'église Sainte Agathe, mais également pour l'accueil que vous avez réservé à nos quêteurs les 27 et 28 janvier derniers ; Quête pour le chauffage de l'église.

Le Conseil de Fabrique a réuni le 1^{er} Juin, dans la salle des fêtes de Gundolsheim, autour d'un repas convivial, l'ensemble des bénévoles de la paroisse, afin de les remercier pour leur participation dans les différentes missions de l'église tout au long de l'année. Sans les bénévoles, rien ne serait possible. Du fond du cœur un grand MERCI à tous, et aux bénévoles qui ont aidé à confectionner ce repas.



De nouveaux projets sont à l'étude à savoir : la rénovation du balcon du premier étage et le sol du 2^e étage où se trouve l'orgue. Un premier devis vient de nous parvenir pour une somme de 15000 euros. La rénovation d'une partie de la chaire a également été devisée pour 11000 euros. Si vous souhaitez vous joindre à l'un ou l'autre projet vous serez bienvenu.

A noter sur le calendrier ***8 Juillet*** ***Stand de la paroisse au Marché aux puces***
 4 Novembre ***Repas Choucroute avec sa tombola***

La paroisse de Gundolsheim tient chaque année un stand pour la rénovation de l'église lors du marché aux puces. Si vous avez des objets en bon état dont vous n'avez plus l'usage, vous pouvez les déposer la veille (le 7 juillet) chez Mme SCHERMESSER Dominique, 33 rue Principale, pour agrémenter notre stand. D'ores et déjà un grand merci pour vos dons.

En vous souhaitant une sainte saison estivale, fraternellement :

Sylvie DUPRAT Présidente Démissionnaire

Sylvie CASTELLANO Assesseur

Dominique SCHERMESSER 03.89.49.61.76 Trésorière

Jean BEDARD Assesseur

Eliane KAUFFMANN 03.89.78.59.05 Secrétaire

LA LIGUE CONTRE LE CANCER - QUETE 2018

Les équipes de quêtes bénévoles sont à nouveau passées dans les foyers au courant du mois de Mars-Avril 2018 pour collecter les dons pour la **Campagne 2018** de la *Ligue contre le Cancer - Comité du Haut-Rhin*.

La collecte de la quête 2018 s'élève à **2 598.50 €**. Cette somme a été remise à la Ligue contre le Cancer dont le siège est à «*la Maison de la Ligue & des patients*» à Colmar au 11, rue Camille Schlumberger.

Je tiens à remercier vivement :

Tous les « **quêteurs** » qui ont répondu favorablement à mon appel. Sans eux cette quête ne pourrait se faire.

La **Municipalité** qui a donné l'accord pour le passage dans les foyers.

Tous les **généreux donateurs** qui ont réservé un bon accueil aux quêtes.

Les cinq groupes de deux personnes qui ont quêté dans notre village, étaient composés de :

Althaus Micheline et Lombard Danielle, Schermesser Dominique et Entzmann Eliane, Krafft Annette et Gwinner Mireille, Heyberger Estelle et Daller Danielle, Hannauer Félix et Tschambser Hubert.

Le Comité du Département du Haut Rhin et son Président le Docteur Bruno AUDHUY remercient également tous les donateurs et quêtes pour leur précieux soutien.

RITTER Marie Louise, Déléguée de Gundolsheim

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS LOCALES

- **Samedi 7 juillet :** Soirée tricolore du Football Club
- **Dimanche 8 juillet :** Marché aux puces du football club
- **Samedi 11 et dimanche 12 août :** Gundo'Bylette - Vintage Festival et Soirée Pizza des sapeurs pompiers
- **Dimanche 4 novembre :** Repas Choucroute de la Fabrique d'Eglise
- **Dimanche 17 novembre :** Commémoration de l'Armistice et Ste Barbe des sapeurs-pompiers
- **Dimanche 2 décembre :** Fête de Noël des aînés à la salle des fêtes

